VIVRE AUX

CHAPRAIS

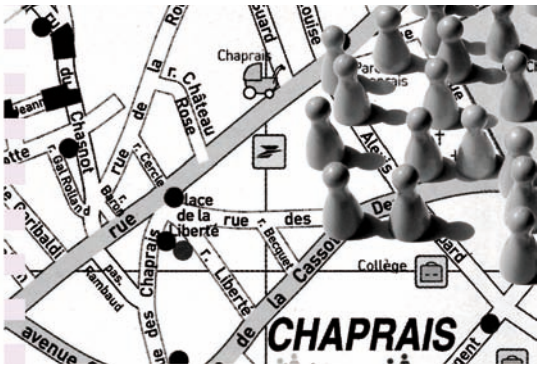

Bulletin n°8 (octobre 2011), édité par l'association «Vivre aux Chaprais» (loi 1901) Directeur de la publication : Jean-Claude Goudot, ISSN 2104-8258

LA POPULATION DU QUARTIER VIEILLIT...

C'est ce que démontrent les résultats du recensement de 2011. La proportion de personnes de plus de 75 ans, aux Chaprais, est de 18%, alors qu'elle n'est que de 15% pour l'ensemble de la ville. Et plus du tiers a plus de 60 ans. La part des personnes vivant seules (quel que soit l'âge) atteint 60% alors qu'elle n'est que de 51% sur l'ensemble de la ville. Ces résultats ne peuvent que nous interpeller ! En effet, les constructions neuves abondent. Mais compte-tenu de leur prix de vente, ces logements sont inaccessibles à des couples jeunes primo accédant à la propriété. Les loyers suivent la même pente et augmentent. Or, pour rester vivant, un quartier a besoin d'une répartition harmonieuse des différentes classes d'âge de sa population. C'est aussi un gage de maintien des activités essentielles comme les écoles, les commerces, les services, les artisans. Un quartier vivant est, a priori, plus sécurisant. Les nombreuses allées et venues, en particulier des piétons et cyclistes, rendent plus difficiles des actes de délinquance. **Aussi nous demandons qu'une étude soit conduite afin d'analyser plus finement l'évolution de l'habitat du quartier et de sa population.**

LES SERVICES MÉDICAUX DIMINUENT...

Paradoxalement, alors que la population vieillit, les services médicaux diminuent dans le quartier. De vieux habitants des Chaprais, observateurs attentifs de la vie du quartier font remonter ce phénomène au départ de la clinique Saint Vincent. Ces derniers mois, sans que nous ayons pu dresser un bilan définitif, des spécialistes sont partis (cardiologue, ophtalmologiste), un cabinet dentaire, trois généralistes ! Certaines personnes âgées doivent se déplacer, avec toutes les difficultés que l'on imagine, aux Hauts de Chazal où la création d'une zone franche pour les services médicaux constitue un effet d'aubaine sur le plan fiscal. De nouveaux arrivants dans le quartier nous signalent des difficultés pour obtenir un rendez-vous chez des médecins généralistes du quartier qui sont surchargés de patients. **Aussi nous souhaitons qu'une politique volontariste soit menée par la municipalité afin de permettre l'installation, dans de bonnes conditions, de nouveaux professionnels de la santé : c'est ainsi qu'il pourrait être exigé à l'occasion de nouvelles constructions et selon leur emplacement, que des locaux, en rez de chaussée, avec les places de stationnement adéquates, soient réservées à des activités médicales.**

LES POTEAUX INTERDISANT LE STATIONNEMENT INTEMPESTIF RUE DE LA ROTONDE

Il faut protéger ce passage piéton rue de la Rotonde !

C'est un véritable feuilleton ! Devant le n°11, avant la réfection des trottoirs, des blocs de béton protégeaient le passage piéton. Depuis leur disparition, il ne se passe pas un jour sans qu'un véhicule encombre ce passage. Des poteaux ont été réclamés afin de limiter ce stationnement. Refus des services de la ville qui les trouvent dangereux (il y en a pourtant posés plus bas !...).
Puis les services annoncent en juin vouloir élargir le stationnement à cet endroit et un tracé de repérage est même effectué. Depuis, plus rien ! Renseignement pris, la réfection de la chaussée de la rue de la Rotonde est programmé en 2012... Alors le traçage se ferait après. **Nous persistons à penser que seuls des poteaux seraient efficaces !**

PROXIMCITÉ, UN SERVICE DE LA MAIRIE, AU SERVICE DES BISONTINS !

Vivre aux Chaprais sollicite régulièrement ce service afin de remédier aux tracas quotidiens de la ville : bouches d'évacuation des eaux de pluie bouchées, trous sur la chaussée ou les trottoirs, disparition de signalisation, etc. Leur intervention est rapide et le plus souvent très efficace ! **Donc n'hésitez pas à les solliciter : par téléphone 0800 25 3000 ou sur le site internet de la ville.**

ECLAIRAGE PARC MICAUD

Après nos multiples interventions pour un éclairage efficace d'un cheminement piéton dont nous avons rendu compte dans nos journaux précédents (rappelons que ceux-ci sont tous en ligne sur notre site internet www. Chaprais.fr), la mairie nous annonce qu'un éclairage nouveau avec lampes LED sera mis en place pour la Toussaint. **Bravo ! Mais nous jugerons sur pièce !**

SIGNALISATION
Informez correctement les bisontins !
De quels travaux s'agit-il ?

LE COMPOSTAGE COLLECTIF.

Présenté comme un moyen de lutter contre le volume sans cesse grandissant des déchets ménagers, encore faut-il avoir la place pour l'installer sur la terre nue.

Nous proposons que soit rendue obligatoire la mention, dans les plans des nouvelles constructions collectives, de l'emplacement prévu pour ce compostage collectif ! Et pourquoi ne pas favoriser également la création d'espaces de jardins partagés ? Cela assurerait un minimum de surface non bétonnée ou bitumée !

LA SOUFFLERIE DU LYCÉE SAINT JOSEPH

Cette nouvelle soufflerie des ateliers provoque des nuisances constatées officiellement par le service de la ville, au-delà des seuils légaux fixés. La direction du lycée a assigné en Justice l'installateur. Des travaux sont nécessaires, mais chacun se renvoie la balle en ce qui concerne leur prise en charge. L'affaire est toujours devant les tribunaux. **Les habitants des étages supérieurs de l'immeuble situé en face, rue Chopard, commencent à s'impatienter.**

LA RENTRÉE DES CLUBS ET ASSOCIATIONS

Il y en a pour tous les goûts et les âges : à la Chapraisienne 48 D rue de Belfort des jeux de cartes, et des chiffres et des lettres; au Café des pratiques 105 bis rue de Belfort, des animations pour petits et grands, de la Gym avec L'Aiglon, 21 rue de l'Eglise, du Tai Chi et Qi Gong avec l'association Yin Yang, de la Capoeira au Gymnase Résal, de la cuisine et du soutien scolaire avec le Centre social (ASEP), des sorties avec Le Petit Lutin, du théâtre avec le Nouveau Théâtre avenue Droz, du chant avec Les enfants de l'espoir etc. Tous les détails sur www.chaprais.fr

LE COÛT PROHIBITIF DE L'IMMOBILIER DANS LE QUARTIER.

Les promoteurs considèrent plus que jamais le quartier des Chaprais comme un quartier très rentable pour leurs opérations de constructions immobilières ! Ainsi dernièrement était offert à la vente un appartement de 70 m² avec une terrasse de 24 m² au prix de 305 000€... sans garage ! La comparaison est vite faite pour un jeune couple cherchant à s'installer dans le quartier : c'est là le prix demandé pour habiter un pavillon, dans un village, à quelques kilomètres de Besançon ! Et compte-tenu de la densité des habitations qui ressemble souvent à une sorte d'entassement, le choix est vite fait ! Même s'il ne s'avère pas très judicieux, car souvent, s'installer dans ces villages pose des problèmes de moyens de déplacement, de services offerts qui ne sont pas les mêmes que ceux offerts en ville. Mais difficile de résister à l'attrait d'un peu d'espace et de soleil ! Quant à ceux qui achètent ce type de logement, aux Chaprais, afin de bénéficier des avantages fiscaux promis par le dispositif de la loi Scellier, comme ils achètent cher, ils louent cher ! De plus, un spécialiste de l'immobilier nous faisait remarquer que ce dispositif entraîne vers le haut les prix de l'immobilier pour des prestations, le plus souvent, de médiocre qualité. Et, lorsqu'ils parviennent à louer, les locataires ne restent pas longtemps à la recherche eux aussi d'une vue dégagée, de la verdure et du soleil ! Les promoteurs se défendent quant aux coûts élevés pratiqués en invoquant le coût du terrain pour construire. Bien sûr, lorsqu'on achète un terrain avec une ou plusieurs maisons que le promoteur va aussitôt raser afin de construire un immeuble, il faut bien payer le prix des maisons construites. Cette façon de faire est donc très perverse et entraîne le renchérissement des coûts que nous dénonçons ! **Pour lutter contre ce phénomène, il faut revoir le PLU et interdire sur certains secteurs la démolition des maisons particulières. Et bien sûr, il faut supprimer le dispositif de la loi Scellier.**

CONFORTER LE DYNAMISME DES COMMERCES, SERVICES ET ARTISANAT AUX CHAPRAIS !

Là aussi, si nous voulons que le quartier reste vivant et attractif, il faut que ce qui fait sa force, ses commerces et services en tous genres, demeure ! Nous avons vu ce qu'il en est des services de santé. Sur le plan commercial si l'offre reste très importante, la diversité tend à diminuer. Aussi nous ne pouvons que saluer ceux qui tentent l'aventure dans notre quartier ! Vous pouvez retrouver leur portrait sur notre site internet www.chaprais.fr dans la rubrique : ceux qui font les Chaprais. **Nous renouvelons notre demande d'un traitement particulier de la rue de Belfort dans sa partie commerçante : des trottoirs avec un revêtement de couleur gaie et de qualité ; un meilleur éclairage public ; un ravalement des façades subventionné comme ce fut le cas au centre ville. Enfin il est urgent d'établir un recensement de tous les commerces isolés dans le quartier et d'étudier avec eux les mesures nécessaires afin d'assurer leur dynamisme et leur pérennité.**

L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC, QUELLES RÈGLES ? RESPECTEZ LES RIVERAINS SVP !

De nombreux habitants nous signalent ce qui apparaît comme être des excès dans l'occupation du domaine public, avec des répercussions fâcheuses pour les habitants du quartier ! C'est ainsi qu'une entreprise de démolition a barré le passage Rambaud, obligeant même les piétons à traverser la rue de Belfort pour pouvoir circuler librement sur le trottoir ! Nous avons donc demandé en urgence, à la mairie, que le passage piéton sur le trottoir de la rue de Belfort, et par le passage Rambaud soit préservé. Ce qui a été fait aussitôt, démontrant par la même que c'était possible !

Rue de Belfort un chantier d'un immeuble en cours de construction a interdit l'utilisation du trottoir durant des mois ! Impossible de trouver l'arrêté municipal qui permettait une telle occupation et donc d'en connaître la durée exacte !

Parking Coeurville, face la poste des Chaprais : un bungalow de vente d'un promoteur immobilier a été installé condamnant trois places de parking pour des mois. Nous espérons qu'il paie l'occupation de ces places !

N'hésitez pas à nous signaler les abus que vous pouvez constater dans le quartier ! Vérifiez si la copie de l'autorisation municipale d'occupation du domaine public est bien apposée. Il doit être possible de conduire des chantiers en respectant le droit des habitants situés à proximité !

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ.

Place de la Liberté : il est urgent de réaménager la place de la Liberté!

Il s'agit là d'une promesse du maire lors de la campagne des élections municipales. Ce réaménagement devait être conduit en même temps que celui de la place Flore du fait de l'arrivée du tram. Or, si les études concernant la place Flore semblent bien avancées **(nous aimerions les connaître avant que tout soit bouclé !),** rien ne semble fait en ce qui concerne la place de la Liberté. Rappelons qu'elle mérite un traitement tout particulier ! Car il s'agit d'un lieu de Mémoire ! C'est là qu'un groupe de Résistants s'est rassemblé le 7 septembre 1944 afin de participer à la Libération de Besançon !

Il faut donc lui redonner cette fonction en la débarrassant des 9 places de stationnement qu'il ne s'agit pas de supprimer mais de déplacer derrière le mur de la Maison des Anciens Combattants où un espace est très peu occupé par les services de propreté de la ville. A cet endroit pourraient être utilement installés des WC publics et un espace de compostage collectif géré par la jeune et dynamique association Trivial compost dont les locaux sont situés à proximité.

Il conviendrait également de supprimer cette plaque de béton noirâtre sur le mur séparant la place de l'espace municipal, survivance de...l'ancienne vespasienne publique ! Et il est urgent, comme nous leur avons demandé, que France Télécom remplace sa cabine téléphonique devenue une véritable épave ! Aux dernières nouvelles, elle serait commandée. Enfin un nettoyage régulier de cette place ne serait pas du luxe !

Quant à l'espace de la place ainsi libérée...de nombreuses solutions sont avancées : halte-pause sur l'itinéraire piéton vers le centre ville, sculpture lui donnant une forte identité, terrasses de café ? Nouveau marché le mercredi matin, spécialisé : produits bio, artisanaux, régionaux ? Les idées ne manquent pas. **Vivre aux Chaprais a demandé au CAUE du Doubs (Conseil en architecture, urbanisme, environnement) de faire une étude spécifique**

LA VOIE FERRÉE DE LA GARE VIOTTE À LA NOUVELLE GARE BESANÇON FRANCHE COMTÉ TGV.

Les préoccupations des riverains de cette ligne, avant le tunnel de Saint-Claude sont de plus en plus vives à l'approche de la mise en fonction de cette ligne pour les TGV et les navettes ferroviaires prévues. Il se confirme bien que les navettes seront à traction diesel alors que la ligne est électrifiée ! Et ils craignent les nuisances provoquées plus spécialement par les 30 navettes qui circuleront chaque jour. **Plus que jamais notre revendication d'une couverture de cette ligne ou d'un mur antibruit est justifiée ! Nous serons très vigilants dès la mise en service de cette voie !**

L'AMÉNAGEMENT DE LA GARE VIOTTE : LES MESURES DE SÉCURISATION SERONT-ELLES PRISES ?

L'aménagement de la gare Viotte en pôle d'échange multimodal pose la question de la sécurité de ceux qui l'utiliseront. Une loi a été adoptée en 2007 qui fait obligation pour les équipements importants d'étudier préventivement les mesures de sécurité nécessaires. C'est ce que l'on appelle la prévention situationnelle. C'est ainsi que la conception d'un tunnel piétonnier (celui qui passera sous les voies pour rejoindre la rue de Vesoul) doit permettre d'en voir le bout ou doit être très bien éclairé et surveillé par des caméra-vidéo. Or il semble que cette étude ne soit toujours pas réalisée. **Nous avons donc alerté le Préfet. Nous attendons sa réponse.**

ELARGISSEMENT DU TROTTOIR RUE NICOLAS BRUAND

Une bonne nouvelle ! Il est réalisé, RFF ayant rétrocédé à la ville le terrain nécessaire. Il s'agissait là d'une suggestion d'un riverain que nous avons relayée auprès de la ville et de RFF.

Faites nous part de vos suggestions afin d'améliorer le cadre de vie des habitants des Chaprais !

Un nouveau trottoir et un nouveau pont rue N. Bruand

LE DÉBOUCHÉ DE LA RUE PIERRE SEMARD

Après avoir signalé à plusieurs reprises la dangerosité de son débouché rue de Belfort, les services de la ville ont procédé à un aménagement consistant, avec des poteaux souples à mémoire de forme, à interdire le stationnement à proximité, rue de Belfort. **Nous allons demander l'avis des riverains concernés quant à l'efficacité d'une telle mesure !**

REJOIGNEZ NOTRE ASSOCIATION !

Ce sont les 140 adhérents de Vivre aux Chaprais qui, par leur cotisation, permettent d'éditer ce journal ! Plus nombreux, nous serons encore plus forts et mieux écoutés. **Votre adhésion dès maintenant vaudra pour l'année 2012.** **Nous avons plus que jamais besoin de votre soutien pour que les Chaprais restent un quartier où il fait bon vivre.**

PARTICIPEZ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VIVRE AUX CHAPRAIS !

Nos statuts le permettent, même si vous n'êtes pas adhérent. Vous voulez discuter de l'avenir du quartier, un problème vous tracasse... venez en discuter avec nous **le Jeudi 13 octobre 2011, de 18h30 à 20h30, au FJT La Cassotte, 18 rue de la Cassotte.**

CONCOURS VISANT À DÉSIGNER LE BÂTIMENT RÉCENT LE PLUS MOCHE DU QUARTIER.

Il s'agissait là d'une fausse bonne idée ! Pourquoi ? Nous n'avions pas imaginé que les réponses viseraient, dans la plupart des cas, l'habitation nouvelle la plus proche de la personne qui a participé à ce concours.
Ce qui fut le cas ! Un journaliste de l'Est Républicain avait d'ailleurs ironisé sur cette initiative. Il n'avait pas tout à fait tort... Dont acte ! Il apparaît cependant qu'ont été désignées plus particulièrement les constructions qui apparaissent serrées contre d'autres, avec peu d'espace... Et celles là vous les connaissez !
Nous souhaitons également que vos interventions auprès de Vivre aux Chaprais ne soient pas anonymes : nous ne révélerons pas votre identité si nous intervenons publiquement mais souvent nous avons besoin d'informations complémentaires que vous pourriez nous donner.

LES TAGS

La situation ne s'améliore pas dans le quartier ! La ville persiste à vouloir que les victimes paient....sous forme d'abonnement, le nettoyage. Or dans de nombreuses villes, ce service est gratuit et rapide. Par exemple, à Dijon, un arrêté municipal (voir le texte sur notre site) oblige les propriétaires à les faire disparaître. Le service est gratuit ! Il serait bon d'ouvrir le débat, sur ce sujet dans notre ville.

Tags : Des dégradations insupportables pour tous!

L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS POMONA

1,5ha de terrains situés le long de la voie ferrée doivent être aménagés par RFF, propriétaire, afin de construire des habitations, des locaux d'activités, etc. Cet aménagement passe par une négociation avec la ville afin de classer ces terrains considérés à l'heure actuelle comme zone d'activités ferroviaires, en terrains d'habitation. Or les négociations sont, pour l'heure, bloquées, la ville refusant le transfert du siège de RFF à Dijon. **Nous suivons de près cette situation car nous avons des revendications précises que nous avons déjà communiquées à la ville et à RFF afin que cet aménagement tienne compte de l'environnement spécifique du quartier.**

CONSTRUCTIONS DE GIORGI AVENUE FONTAINE ARGENT

Le permis de construire a été déposé à l'emplacement des terrains situés devant le lycée Saint Joseph et le long de la rue Chopard. Nous avons demandé à la ville de permettre le recul de 4m des bâtiments à construire le long de la rue Chopard afin qu'ils n'écrasent pas les petites maisons situées en face. **Nous attendons la délivrance du permis de construire.**

CONSULTEZ : www.chaprais.fr

Le site internet de Vivre aux Chaprais. Tout sur les Chaprais : consultez le site www.chaprais.fr, 83 000 consultations, mise à jour quotidienne, 140 pages Web, près d'un millier de photos, une page Actu en bref, les rues du quartier, les associations, les services, les commerces, les restaurants, 41 portraits de ceux qui font les Chaprais : les 3 derniers Cécilia et ses sortilèges, Jacqueline et ses souvenirs, Jean et Florian de Trivial Compost, les interventions de l'association Vivre aux Chaprais et bien sûr un espace pour exprimer votre opinion.

POUR NOUS ÉCRIRE
association@chapraisrotonde.fr
ou
Vivre aux Chaprais
28 D rue de la Rotonde`
Téléphone 03 81 50 60 07

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Adresse courriel : .....

Signature :

Cotisation : 20 € Soutien : 40 €

Tél. 03 81 50 60 07

imc • besançon - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE